

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Arbres-de-la-laicite-detruits>



Arbres de la laïcité détruits (suite)

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : lundi 13 janvier 2014

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la troisième fois à Concarneau, l'arbre de la laïcité a été vandalisé. "Ruvre de jeunes ..." avait répondu le préfet il y a deux ans.

Mais que penser lorsque de tels actes se multiplient en France ?



A notre connaissance, au-delà d'Angers, c'est aussi arrivé

- ▶ à Bordeaux,
- ▶ à Angoulême,
- ▶ au Havre,
- ▶ en Bresse : à Bruailles près de Louhans, à Saint-Usuge, à Dompierre-les-Ormes,
- ▶ à Parfouru-sur-Odon, dans le Calvados ...

Les signatures sont diverses : intégristes religieux, mouvements d'extrême droite ... à coup sûr, montagnes d'ignorance et de bêtise ...

Souvenons-nous qu'en juin, la stèle du chevalier de la Barre a été vandalisée.

Vincent Feltesse, président de la communauté urbaine de Bordeaux a réagi : **"Aujourd'hui un tel acte montre combien défendre la laïcité n'est malheureusement pas neutre pour certains. Il suscite ignominie et lâcheté de la part de ceux qui cherchent à remettre en cause notre pacte républicain"**.

"Cet arbre représentait l'une des valeurs fondamentales de la République. S'y attaquer est un acte imbécile et inacceptable », déplore pour sa part le maire du Havre, **Édouard Philippe**.

S'y ajoutent, à la mi janvier, en Essonne (*Source : Le Parisien*) :

- ▶ Boussy-Saint-Antoine
- ▶ Epinay-sous-Sénart

Arbres de la laïcité détruits (suite)

Romain Colas, maire PS de Boussy-Saint-Antoine, a dénoncé "un acte navrant" perpétré par des "délinquants" "antidémocrates", "lâches" et qui démontre "**beaucoup de stupidité**".

Christine Scelle-Maury, maire PS d'Epinay-sous-Sénart, a également déploré "un acte de sectarisme". A l'instar de Romain Colas, elle a annoncé son intention de porter plainte pour "destruction de bien public" et sa volonté de replanter **cet arbre** qui "**n'est pas un symbole antireligieux mais représente la tolérance et la fraternité**".

Communiqué de l'Observatoire de la Laïcité :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers/communique_11.02.14.pdf